DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2026

Délibération n°2026.10.282

Désignation des représentantes et représentants de GrandAngoulême au Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC)

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 octobre 2026
Secrétaire de Séance: Magali SAINT HILAIRE

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **64**
Nombre de pouvoirs: **9**
Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Brigitte BANIZETTE, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, David MERCIER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sarah AMRANI à Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Guillaume CHUPIN à Gérard DESAPHY, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Rémi HUMBERT à Damien RONDEAU, Samantha LANDREAU à Pascal MONIER, Michaël LAVILLE à Xavier BONNEFONT, Charlène MESNARD-CALMELS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe MONJARRET à François ELIE, Jean-Philippe POUSSET à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Luc BEURCQ, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_282-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2026
Publication : 16/10/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.10.282**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTES ET REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE (SMAGVC)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

Par délibération n° 115 du 30 avril 2026, le conseil communautaire a désigné ses représentantes et représentants dont Karine MONTRICHARD titulaire et Jean-Jacques FOURNIE suppléant au au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage (SMAGVC) de la commune de Saint-Yrieix sur Charente.

L'annulation des élections municipales et intercommunales du 15 mars 2026 de la commune de Saint-Yrieix sur Charente par le tribunal administratif a impliqué la fin du mandat des conseillères et des conseillers communautaires représentant cette commune au mois le 06 juillet.

Suite aux nouvelles élections organisées à Saint-Yrieix sur Charente le 06 septembre 2026, il convient aujourd'hui de tenir compte de ce scrutin et de procéder au remplacement des élus de cette commune dans les structures internes et externes de GrandAngoulême.

L'assemblée ayant délibérée à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Karine MONTRICHARD titulaire et Fadila BOUTAYEB suppléante pour représenter GrandAngoulême au Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC).

Pour : 73 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261008-2026_10_282-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2026
Publication : 16/10/2026